

FORMULE 23B

*Loi sur les tribunaux judiciaires*

AVIS DE DÉCISION DE FAIRE INSTRUIRE LA DEMANDE RECONVENTIONNELLE

*(titre)*

AVIS DE DÉCISION

Le défendeur décide de faire instruire la demande reconventionnelle présentée dans la présente action.

*(date)*

*(nom, adresse et numéro de téléphone de l'avocat du défendeur  
ou du défendeur)*

DESTINATAIRE : *(nom et adresse de l'avocat du demandeur ou du demandeur)*